

La fin de la guerre froide n'a pas fait place à un climat de stabilité mondiale. Dans un monde de plus en plus interdépendant, de nouvelles menaces, tels le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, ont changé la perception de la sécurité internationale. La préoccupation pour les États en déroute ou défaillants devient incontournable, ceux-ci étant le site de guerres civiles, de catastrophes humanitaires et d'instabilité régionale.

A) Résumé de la discussion :

Problèmes identifiés :

La discussion a surtout porté sur la question de démocratie et de stabilité, ainsi que sur la problématique du rôle de l'intervention canadienne au sein des États fragiles. Les conditions sous-jacentes à l'intervention du Canada font l'objet de controverses. Le dilemme à savoir si l'intervention canadienne doit être axée sur le court terme ou le long terme, a également été abordé. En outre, les problématiques spécifiques aux milieux ruraux et urbains font l'objet d'un important débat.

Points de vue en commun/divergents :

Pour la plupart des intervenants, la démocratie ne doit pas être un but en soi, bien que la majorité reconnaisse que les États démocratiques sont généralement plus stables. D'autres croient que le Canada doit favoriser la mise en place d'institutions démocratiques, sources de justice et de prospérité. Certains veulent plutôt axer l'intervention sur des motifs humanitaires.

Le constat selon lequel le Canada n'a pas les moyens d'intervenir efficacement dans tous les États défaillants est partagé. Le Canada doit évaluer ses ressources, sa volonté et sa position (politique, et militaire) avant de se lancer dans une intervention ciblée. Si possible, la prévention doit être priorisée. Quant à l'intervention militaire, elle serait essentielle pour la stabilisation et la reconstruction, mais elle doit être bien encadrée, planifiée et centrée sur le maintien de la paix.

Les intervenants ont majoritairement conclu à la nécessité d'un engagement à long terme en soulignant que seule la prévention permet d'instaurer une politique de développement efficace dans les États en déroute.

Les interventions de reconstruction ont majoritairement lieu dans les milieux urbains, car contenant la majeure partie de la population et étant au cœur des questions de sécurité. Cependant, plusieurs sont d'avis que les milieux ruraux, souvent négligés, doivent être pris en compte dans le processus de reconstruction et de développement, leur réforme pouvant jouer un rôle primordial à cet égard.

B) Réponse aux questions de la discussion en ligne :

Que pensez-vous de la façon dont on aborde la question des États fragiles et en déroute dans l'Énoncé de politique internationale?

Il est primordial que cette problématique soit au cœur des priorités du gouvernement canadien. Cependant cet intérêt ne doit pas être mu par les considérations de sécurité nationale des États du Nord. L'intervention doit viser à protéger les populations des États fragiles, défendre la démocratie, et favoriser le développement. Dans cette optique, la création d'un Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (GTSR) est intéressante. Celui-ci devrait se montrer soucieux des intérêts et perspectives des États en déroute concernant leur restructuration. De plus, l'établissement d'un Fonds pour la paix et la sécurité dans le monde (FPSM) est essentiel, mais celui-ci doit promouvoir un développement durable. Le Canada doit continuer à travailler avec l'ONU en situation de crise, tout en se ralliant à des organisations régionales et locales.

Comment faire pour soutenir l'engagement politique et public que nécessite notre contribution au processus de renforcement des États, afin qu'elle soit durable et efficace?

Le Canada doit engager ses ressources à long terme afin d'effectuer un travail efficace et durable. Mais il doit d'abord miser sur une bonne connaissance culturelle, historique, et socio-économique de l'État en question. Ensuite, il doit donner les moyens à l'État fragile de s'impliquer activement dans sa reconstruction. Sans ces deux conditions, le renforcement de l'État est voué à l'échec à long terme.

À quelles conditions devrions-nous aider un État fragile ou en déroute?

À condition d'avoir les ressources pour le faire. Il faut également évaluer les risques encourus. Cependant, il ne faut pas hésiter à mettre tout en œuvre pour aider un État fragile lorsqu'une catastrophe humanitaire est imminente. Une autre condition importante est que l'État en question démontre une volonté claire de travailler à sa reconstruction et à sa restructuration.

Le Canada devrait-il cautionner des modes de gouvernement non démocratiques à moyen terme pour favoriser la stabilité et la démocratie à long terme?

La démocratie ne devrait pas être un but en soi de l'intervention ; celle-ci ne devrait pas être conditionnée à la présence d'un gouvernement démocratique. Bien que la plupart des gouvernements démocratiques soient stables, stabilité n'équivaut pas à démocratie. Cependant, le Canada doit

fortement encourager les systèmes et institutions démocratiques, entre autres en éduquant les populations aux avantages de tels systèmes.

Y a-t-il une différence entre les régions urbaines et rurales quant aux problèmes de sécurité humaine qu'elles posent?

Le problème de sécurité humaine se pose de façon plus imposante dans un milieu urbain, étant donné la densité démographique. Par contre, le développement des régions rurales peut être déterminant dans la stabilisation économique et sociale d'un État. Les régions rurales présentent un potentiel économique et social important qu'il faut encourager et développer avec la population locale.

C) Recommandations par rapport aux politiques :

Diplomatie :

- Par souci d'efficacité, le GTSR doit faire, pour tous les cas de crise, une évaluation socio-économique, culturelle et religieuse approfondie de la situation présente dans l'État en déroute, avec l'aide d'organisations locales, et ce, *préalablement* à la planification et l'élaboration rapide et coordonnée d'une action ciblée.
- Le même type d'évaluation doit être faite préalablement à l'utilisation du FPSM.
- Le rétablissement de l'ordre et de la gouvernance doit faire l'objet d'une attention spéciale et doit être mené non seulement avec l'ONU, mais aussi, et surtout, avec les acteurs locaux et régionaux, en les impliquant pleinement dans toutes les étapes du processus de rétablissement.

Développement :

- Le Canada doit accroître l'aide publique au développement (APD), afin d'atteindre l'objectif international de 0,7% du PNB d'ici 2010.
- L'aide humanitaire aux pays en crise doit être ciblée, en évitant la «sur-fragmentation». Un excellent suivi doit être mis en œuvre, afin d'en garantir l'utilisation efficace.
- Le Canada doit adopter des mesures d'aide axées sur le développement à long terme et durable, en évitant les mesures «patch work».
- L'accent doit être mis sur le développement des zones rurales. Celles-ci sont souvent laissées pour compte alors qu'elles pourraient contribuer à la stabilisation des États fragiles.

Défense :

- Les Forces armées canadiennes doivent recevoir une formation complète et polyvalente leur permettant de bien cibler les problèmes et la réalité socio-économique et culturelle des États dans lesquels ils ont à intervenir.
- Le Canada doit intervenir militairement seulement si ses ressources le permettent et s'il a la pleine conscience d'agir dans le bien de la population locale et en accord avec les valeurs canadiennes, tout en *respectant* les valeurs et visions de la population locale. Toute intervention doit être menée dans un but de collaboration et non d'imposition.